

La feuille infos d'Annesse et Beaulieu

📣 RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS 📣



Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Instagram @armees_jeunesse
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse
Twitter @DSNjeunesse
YouTube @DSNarmees

La mairie rappelle à tous les jeunes de 16 ans qu'ils doivent effectuer leur recensement citoyen obligatoire dès leur anniversaire. Cette démarche est essentielle pour :

- ✓ Être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- ✓ S'inscrire aux examens et concours d'État (baccalauréat, permis de conduire, etc.)
- ✓ Être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à 18 ans

📌 Comment s'inscrire ?

Présentez-vous en mairie avec :

- 📄 Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- 📄 Un livret de famille
- 📄 Un justificatif de domicile

🕒 Délai : l'inscription doit être effectuée dans les 3 mois suivant votre 16e anniversaire.

UNE JOURNÉE CONVIVIALE !

Ce samedi 15 mars 2025, le repas des aînés d'Annesse et Beaulieu, offert par la municipalité, a rassemblé une salle comble dans une ambiance conviviale. Un grand merci à l'équipe municipale et aux bénévoles qui se sont investis avec dévouement avant, pendant et après l'événement. Leurs efforts ont été chaleureusement salués par nos convives.

Un hommage particulier à Christian Reydy, notre chef cuisinier, à la société de chasse de la commune ainsi qu'aux Délices de Nath, dont la contribution a été essentielle à la réussite de cette belle journée.



Le Grand Périgueux dans sa délibération du 26 septembre 2024 a décidé de poursuivre le programme d'aide AMELIA. « Les enjeux de l'habitat du projet de territoire Grand Périgueux 2040 ont guidé les principes du futur programme. Il s'agit de massifier la rénovation énergétique des logements, de proposer « des modes d'habiter » adaptés au vieillissement de la population, mais aussi d'attirer de nouveaux habitants et d'aider les plus modestes dans leurs travaux de logements. »

Ces programmes de rénovation des logements sur 5 ans sur tout le territoire du Grand Périgueux, devraient concerner :

- les propriétaires occupants (sous condition de ressources),
- les propriétaires bailleurs (sous condition de conventionnement et/ou sous condition de ressources),
- les copropriétaires (sous condition de fragilité).

Pour cela deux opérations « supports » (Pacte territorial et OPAH RU) doivent permettre une mise en place d'AMELIA effective au mois de juin 2025.

D'après la délibération du 26 septembre, « Le règlement d'intervention du Grand Périgueux proposé en faveur de la rénovation des logements privés est le suivant :

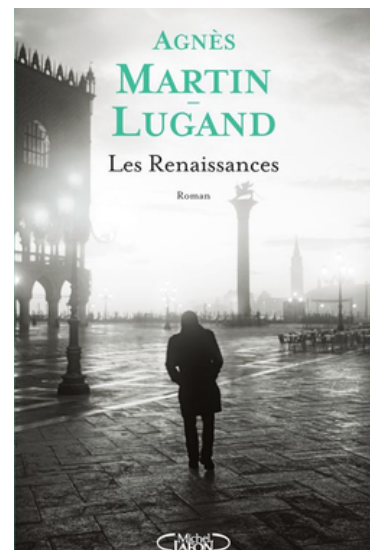
Priorité d'intervention AMELIA - 2025-2029	Sous conditions de ressources et/ou de conventionnement (très modestes et modestes) Ces aides sont cumulables entre elles
RÉNOVATION THERMIQUE <i>Condition de gain énergétique minimum avant et après travaux (2 sauts de classes énergétiques)</i>	Aide Socle : 5 % du montant des travaux HT plafonnés à 30.000 €, soit 1.500 € max./logement Bonus « éco-rénovation » : jusqu'à 1 500 €/logement (ex : chauffage bois, isolation matériaux bio-sourcés, basse consommation, matériels économies d'eau,...)
ADAPTATION DU LOGEMENT A LA PERTE D'AUTONOMIE	Aide Socle : 10 % du montant des travaux HT plafonnés à 15.000 €, soit jusqu'à 1.500 €/logement Bonus « domotique » : jusqu'à 1 000 €/logement
HABITAT DÉGRADÉ	Forfait de "Logement dégradé" de 1 500 €/logement
PRÉSERVATION DES ÉLÉMENTS BÂTIS	Jusqu'à 1 000 €/logement (ex : volets bois; portes d'entrée ou de garage anciennes ; garde-corps et balcons ...)
LOGEMENT LOCATIF CONVENTIONNE	Forfait de 1 000 €/logement conventionné
Aides spécifiques sur l'OPAH-RU	
FAÇADES	Aide socle : 20 % du montant HT des travaux et jusqu'à 3 000 €/logement
LUTTE CONTRE LA VACANCE	Forfait « sortie de vacance » : 1 500 €/logement
ESPACES COMMUNS	Forfait « Espaces communs » : jusqu'à 1 000 €/local (vélos, buanderie ...)

Enfin, comme dans les programmes précédents, « ces aides du Grand Périgueux seront complétées par des aides similaires des communes aux propriétaires ».

Source:DELIBERATIONDD2024_107

https://www.grandperigueux.fr/fileadmin/medias/Publications/Deliberations/2024/Conseil_du_26_septembre_2024/DD2024-107_MISE_EN_PLACE_SPRH_AMELIA.pdf

Nouveautés à la bibliothèque



Une sélection parmi tant d'autres...

AGENDA

Mars

DIMANCHE 23 MARS
Déjeuner spectacle
Olivier Villa (Palm'mouv)
SAMEDI 29 MARS
Repas de Chasse

Avril

DIMANCHE 13 AVRIL
Fête du Printemps
(Amicale Laïque)
Chasse aux oeufs (APEAB)
SAMEDI 26 AVRIL
Soirée entrecôte (USAB)

Mai

DIMANCHE 04 MAI
Vide grenier (CFAB)
JEUDI 08 MAI
Commémoration
(Anciens Combattants)
SAMEDI 17 MAI
Festival de la Vallée
SAMEDI 24 MAI
Soirée dansante (USBG)
SAMEDI 31 MAI
70 ans Amicale Laïque

Inscription pour la bourse au permis : déposer vos dossiers avant le 31 mai 2025.



Vous rêvez de décrocher votre permis de conduire mais les frais associés constituent un obstacle majeur ? Bonne nouvelle ! une nouvelle session de la bourse au permis est ouverte, offrant une aide financière.

Qu'est ce que la bourse au permis ?

La bourse au permis est un dispositif mis en place pour aider au financement du permis de conduire, ce programme vise à faciliter l'accès à la mobilité et à l'emploi en offrant une aide financière pour couvrir une partie des frais liés à l'obtention du permis. Que ce soit pour passer le code, les heures de conduite, ou les frais administratifs, cette bourse vous permettra de concrétiser votre projet de conduite en toute sérénité.

Comment bénéficier de cette bourse ?

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, il vous suffit de déposer votre dossier de candidature avant le 31 mai 2025 à la Mairie. Les dossiers seront examinés attentivement et les aides seront attribuées en fonction des besoins des situations individuelles.

Pour plus d'informations et pour retirer votre dossier de candidature, rendez-vous à l'accueil de votre Mairie.

Pour qui ?

-Tous les habitants de la commune;

-Aucune condition d'âge;

-Toute personne ayant déposé un dossier avant le 31 mai 2025.



Inscriptions Scolaires 2025-2026

Les inscriptions scolaires pour l'année 2025/2026 sont ouvertes pour les enfants nés en 2022 ou les nouveaux arrivants. Elles se font en mairie.

Les pièces justificatives demandées sont :

- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le carnet de santé (vaccinations à jour).
- Certificat de radiation si changement d'école.



RAPPEL NUISANCES SONORES

Afin de préserver la tranquillité et le bien-être de tous, nous vous rappelons que les activités générant du bruit sont autorisées uniquement aux horaires suivants.

Ces plages horaires concernent notamment :

- Travaux de bricolage et de jardinage avec des outils motorisés
- Chantiers de construction
- Activités festives avec musique amplifiée

Merci pour votre compréhension et votre civisme !

RÉVISION DU PLUI

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS EN ZONES AU (À URBANISER), U (URBANISÉES) ET CONSTRUCTIBLES

La révision générale du PLUI est prévue pour débiter au 2ème semestre 2025. Veuillez à engager des autorisations pour des travaux de construction sur vos terrains, faute de quoi ils pourraient être reclassés en zone non constructibles (N ou A).

LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h00
De 14h30 à 19h30

SAMEDI

De 9h00 à 12h00
De 15h00 à 19h00

DIMANCHE ET JOURS

FERIES

De 9h00 à 12h00

UN REPAS BASQUE ET UN CONCOURS DE BELOTE ORGANISÉS PAR L'USAB

Le samedi 25 janvier, le club de football a rassemblé habitants et supporters lors d'un repas basque haut en couleurs.

Au menu, des saveurs typiques du Pays basque : sangria, tapas, poulet basquaise, accompagnés du célèbre gâteau basque en dessert, le tout dans une ambiance festive et chaleureuse.

Les bénévoles du club n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cet événement un succès, depuis la décoration aux accents basques jusqu'à l'organisation impeccable du service.

Le 22 février, l'USAB a organisé une soirée Belote qui a rassemblé plusieurs participants au foyer rural. Les joueurs, répartis en équipes, se sont affrontés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, mêlant compétition et plaisir du jeu.



SOIRÉE THÉÂTRALE RÉUSSIE POUR PATTES EN CAVALE 24 AVEC LA TROUPE COUP DE THÉÂTRE



L'association Pattes En Cavale 24 a organisé une soirée théâtrale le samedi 8 mars au foyer rural, animée par la troupe Coup de Théâtre Périgueux. L'événement a rencontré un vif succès auprès d'un public nombreux, enthousiaste à l'idée de revivre cette belle expérience.

UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS

Le village s'est paré de mille couleurs à l'occasion du carnaval organisé par l'Association des Parents d'Élèves (APEAB). Petits et grands ont répondu présents pour partager une journée placée sous le signe de la fête et de la convivialité.

Dès l'après-midi, les éclats de rire et les musiques entraînantes ont résonné dans les rues animées du village. Les enfants, habillés de costumes éclatants aux couleurs de l'arc-en-ciel, ont défilé avec enthousiasme, accompagnés des parents et des bénévoles de l'association. Avant de se lancer dans cette joyeuse déambulation, les enfants se sont réunis dans la cour de l'école pour savourer un goûter gourmand, généreusement offert par l'APEAB. La journée s'est prolongée dans la bonne humeur avec une soirée tartiflette, permettant à tous de clore cette belle fête sur une note chaleureuse et gourmande.





À LA RECHERCHE DE SOUVENIRS POUR CÉLÉBRER LES 70 ANS DE L'AMICALE LAÏQUE !



Chers amis, anciens membres, bénévoles et participants,

À l'occasion des 70 ans de l'Amicale Laïque, nous préparons une rétrospective des animations (fêtes des écoles...) et événements qui ont marqué son histoire.

Nous faisons appel à vous ! Si vous possédez des photos, affiches, souvenirs ou anecdotes des animations organisées par l'Amicale au fil des décennies (depuis 1954), nous serions ravis de les redécouvrir ensemble.

 Comment partager vos souvenirs ?

- Envoyez vos photos et documents à annesseamicale@gmail.com
- Apportez-les directement à la bibliothèque, nous pourrons les numériser.

Merci d'avance pour votre aide précieuse ! Ensemble, faisons revivre ces beaux moments et célébrons comme il se doit les 70 ans de notre Amicale Laïque.



50 ANS DU CLUB !

L'USAB RECHERCHE ANCIENS JOUEURS

Le samedi 7 juin 2025, l'USAB célébrera un demi-siècle d'histoire et de passion

Pour marquer cet événement mémorable, nous aimerions retrouver tous les anciens joueurs du club ! Si vous avez fait partie de cette grande aventure, peu importe l'époque, nous serions ravis de vous revoir et de partager des souvenirs

Contactez-nous pour vous inscrire à cet événement qui s'annonce exceptionnel !



L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

souhaite rendre hommage à la Libération de 1945 et aux événements marquants de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont à la recherche de photographies prises entre fin 1944 et 1946 illustrant cette période historique.

Si vous possédez des clichés, qu'ils soient de famille ou d'archives personnelles, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Ces images précieuses permettront de préserver la mémoire de cette époque et de partager ce devoir de souvenir avec les nouvelles générations.

Vous pouvez les déposer en mairie. Merci pour votre contribution à ce projet de mémoire collective.

